

Séquence : Être ouvrier en France de 1830 à 1975

Séance 2. La grève de Carmaux et Jean Jaurès (situation)

Françoise Camus, enseignante de lettres-histoire, Lycée Nikola Tesla, DOURDAN (91)

Réaliser une plaquette commémorant et racontant la grève de Carmaux et l'action de Jean Jaurès.

PRÉSENTATION DE LA TÂCHE COMPLEXE

La tâche complexe proposée ici se situe en tout début d'année et porte sur la situation : La grève de Carmaux et Jean Jaurès.

Les capacités travaillées sont :

Dater des faits et les situer dans un contexte chronologique

Caractériser un personnage (Jean Jaurès et son action en rapport avec la situation étudiée

Rechercher des informations dans un ensemble de documents fournis permettant de contextualiser le document

Repérer des informations identiques ou complémentaires dans un ensemble documentaire

Présenter à l'écrit de manière synthétique les informations contenues dans une série de documents complémentaires

La classe concernée est une première melec comprenant essentiellement des élèves que j'ai déjà eus l'an passé (et qui avaient déjà rencontré des tâches complexes) . Six élèves nouveaux ont rejoint la classe venant de seconde générale ou d'une autre seconde professionnelle ; aucun de ceux-ci ne connaissaient cette modalité pédagogique.

Une fois la mission présentée, les élèves se sont rapidement mis au travail : travail sur la mission, découverte du dossier documentaire, mise en relation des documents les uns avec les autres, préparation d'un brouillon... Après les 20 premières minutes de travail individuel exigé, certains élèves ont demandé de l'aide : travail de reformulation des consignes, aide pour le plan

Cette tâche complexe a permis de mettre en œuvre une réelle différenciation pédagogique. En effet, certains élèves se sont révélés assez autonomes ; pour d'autres, il a fallu les accompagner à toutes les étapes de ce travail : découverte du dossier documentaire, organisation des idées, déclencheurs d'écriture parfois, respect de la consigne et du plan. Au final tous les élèves ont travaillé aussi sérieusement que possible, même ceux qui habituellement essaient de ne pas travailler.

Quant au rendu il est très variable, mais un point essentiel ressort : tous les élèves ont rendu une copie ! Plus en détails, on constate

- De grandes différences de contenus : certains n'ont pas achevé le travail, d'autres ont rencontré de réelles difficultés dans la mise en mots ; des élèves sont restés au stade de la copie des documents tandis que d'autres ont essayé de mettre en relation les documents.
- Que la partie portant sur les enjeux de la grève est celle qui est la moins développée

Situation 1 : La grève de Carmaux et Jean Jaurès

VOTRE MISSION

La ville de Carmaux souhaite mettre en avant l'action des mineurs et de Jean Jaurès à la fin du XIX^{ème} siècle lors de sa semaine historique qu'elle organise chaque automne .Elle fait appel à vous (historien spécialisé dans l'histoire des ouvriers) afin de réaliser un court texte figurant sur la plaquette distribuée lors de cette commémoration et racontant la grève de Carmaux et l'action de Jean Jaurès.

Votre texte s'articulera autour des axes suivants :

- Le contexte de la grève et les causes de la grève ;
- Le déroulement ;
- Le rôle des acteurs, notamment Jean Jaurès ;
- Les enjeux et la portée de la grève.

Pour réaliser ce travail vous disposez, si vous le souhaitez, de co-auteur(s) et d'un dossier documentaire.

Vous disposez de 2h avant de remettre votre texte à Madame le Maire de Carmaux. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez la contacter pour de plus amples informations.

Critères d'évaluation :

- *Les phrases sont correctes et le lexique disciplinaire utilisé*
- *L'époque et le lieu sont précisés*
- *Le contexte de la grève, son déroulement sont présentés*

- *Le rôle des acteurs, notamment Jaurès, et la portée de la grève sont clairement identifiés.*

1- Les principaux acteurs de l'événement



- **Le marquis de Solages**, administrateur de la SMC, gendre du baron Reille et député local. 
- **Le baron Reille**, président du conseil d'administration de la SMC, une grande figure de la droite dans la région.
- **Jean-Baptiste Calvignac**, l'ouvrier syndiqué renvoyé après son élection à la mairie de Carmaux. 
- **Humblot**, le directeur de la mine.
- **Jean Jaurès**, enseignant et journaliste de plus en plus influencé par le socialisme, prend la défense de Calvignac et plus largement du monde ouvrier. 

2- Une chronologie relatant les faits

La chronologie de la grève

15 mai 1892	Victoire aux élections municipales de Jean-Baptiste Calvignac, ouvrier et secrétaire général du syndicat de la mine. Il devient maire de Carmaux.
2 août	Renvoi de Calvignac par la Compagnie, en raison d'absences dues à l'exercice de son mandat.
Août-septembre	Grève générale de 2 350 mineurs sur 3 000. Arrestation et condamnation de dix mineurs responsables de la mise à sac du bureau de la direction. Envoi par Loubet, président du Conseil, de 1500 hommes de troupe, et proposition simultanée d'arbitrage. Article de Jaurès : « La Compagnie, en faisant du bulletin de vote une dérision, a criminellement provoqué la violence des ouvriers ».
14 octobre	Devant l'agitation et son retentissement parisien à l'initiative de Jaurès, démission du marquis de Solages de son mandat de député.
30 octobre	Arbitrage de Loubet : Calvignac est réintégré, les grévistes, à l'exception des dix condamnés, sont réemployés. Jaurès conclut : « La victoire ouvrière de Carmaux donnera un élan nouveau à la démocratie. Elle excitera les travailleurs à se syndiquer plus largement ».
Décembre	Désignation de Jaurès comme candidat des ouvriers et des socialistes, pour l'élection du siège laissé vacant par le marquis de Solages.
8 janvier 1893	Élection de Jaurès. Il l'emporte avec 1 172 voix d'avance, celles des mineurs de Carmaux.

Manuel 1ère et Terminale bac pro, Nathan technique, 2014.

3- La grève des mineurs de Carmaux, dans *le Petit Parisien* du 10 octobre 1892

4- Une analyse de la grève

Les questions de salaire ou de travail furent étrangères à la grève qui éclata, le 15 août, parmi les mineurs de Carmaux.

Un ouvrier occupant une situation prépondérante dans le syndicat des ouvriers de la mine, M. Calvignac, avait été élu maire de Carmaux. Son succès correspondait à un échec politique pour le directeur et pour le président du conseil d'administration de la Compagnie, tous deux députés réactionnaires du département du Tarn. Prétextant d'une absence de M. Calvignac, ils le congédièrent brusquement sans égard pour ses vingt ans de service. Les ouvriers de la mine, considérant ce renvoi comme une atteinte à la liberté électorale, cessèrent tout travail. Il y avait en l'espèce une question de défense du droit civique. Le baron Reille, président du conseil d'administration de la Compagnie, consentit à accepter l'arbitrage de M. Loubet, président du Conseil¹. Le 26 octobre, M. Loubet rendait une sentence : la Compagnie ne serait point tenue de reprendre les dix ouvriers condamnés pour voies de fait envers le directeur. Les ouvriers ne cédèrent sur cette clause que lorsque le Gouvernement eut promis de gracier les condamnés. Le travail reprit le 3 novembre après une interruption de deux mois et demi. Cette grève eut pour conséquence de hâter le vote de la loi sur la conciliation² et l'arbitrage, en matière de différends collectifs entre patrons, ouvriers et employés.

D'après Théophile Lavallée, *Histoire des Français depuis le temps des Gaulois jusqu'à nos jours*, Paris, 1901.

1. Président du Conseil : sous la III^e et la IV^e République (1870-1958), titre équivalent à celui de Premier ministre (= chef du Gouvernement).

2. Conciliation : action de s'entendre par la négociation, la discussion.

5- Jean Jaurès s'exprime

On connaît l'origine du conflit : ou ouvrier mineur, Calvignac, a été élu maire de Carmaux le 1er mai par un conseil municipal ouvrier, socialiste et républicain. Tout récemment, il a été élu conseiller d'arrondissement à une majorité énorme, contre le candidat patronné par la Compagnie. Deux jours de congés réguliers par semaine, pour pouvoir remplir son double mandat de maire et de conseiller d'arrondissement. [...] En refusant, elle a voulu empêcher systématiquement l'exercice de son mandat : elle a porté atteinte au suffrage universel ; et en faisant du bulletin de vote une dérision, elle a criminellement provoqué la violence des ouvriers.

Jaurès, *La Dépêche*, 29 août 1892

6- Le Baron Reille s'exprime aussi

« Nous aussi nous défendons un principe, et c'est pour cela que nous résistons. [...] Il faut que cette question soit tranchée une fois pour toutes. Il est nécessaire que tous ceux qui ont en France 5, 10, 500, ou 3000 ouvriers à conduire soient

désormais fixés sur la question de savoir s'ils sont maîtres chez eux ou s'ils doivent être exposés au désordre, à la ruine, à la déconsidération chaque fois que cela plaira à un agitateur socialiste ou à un syndicat. »

Extrait d'une interview du Baron Reille, *Le Figaro*, 10 octobre 1892.

7- Jaurès manifeste avec les mineurs, 1892



8- L'ouvrier de la Société des mines

Enfin, dans Carmaux même, la Société des mines a fait construire une cité. [...] L'ouvrier y trouve une maisonnette à lui seul et un jardin de cent mètres carrés, qui le fournit, pour l'année, de pommes de terre, d'oignons, de choux et de carottes. Les maisonnettes, un peu petites et dépourvues de couloir, se composent uniformément d'une grande pièce, cuisine et chambre à coucher en même temps, à laquelle attient une seconde où l'on peut mettre un lit. Un galetas (grenier) par-dessus, où les enfants peuvent coucher. Derrière, une étroite courette, une étable, un cellier à charbon.

Le Temps, 11 octobre 1892

9- Une analyse de la Société des mines

La SMC cultivait, et souvent assez bien, à la fois l'image d'un patronat paternel à l'ancienne, avec ses oeuvres de charité et ses caisses de secours, ses logements en cité, son label de bonne vie et moeurs, et celle d'une entreprise moderne, soucieuse d'abord de rendement et de cohésion militaire dans le travail d'équipe, inflexible sur les salaires et punissant tout désordre. C'est ainsi, par exemple entre cent que le règlement intérieur de la mine, drastique, n'était jamais communiqué aux mineurs à l'embauche mais invoqué par contre pour tout licenciement. De surcroît, toutes les notabilités, clergé et fonctionnaires, préfet et juges, élus et gens d'honnête aisance, savaient peu ou prou être à ses ordres

J.-P. Rioux, *Jean Jaurès*, Perrin, 2005

10- Jaurès s'exprime au sujet de la grève terminée

« La grève de Carmaux est terminée. On en peut maintenant marquer les résultats. Ils sont grands, très grands et durables. (...) Il est certain maintenant qu'aucune compagnie, aucune société industrielle n'osera créer des difficultés aux ouvriers investis d'un mandat électif : le suffrage universel s'est défendu trop énergiquement pour qu'on puisse l'inquiéter de nouveau. Ainsi, dans toutes les agglomérations industrielles d'abord, et bientôt de proche en proche, dans toutes les communes, les salariés auront une part du pouvoir administratif ; il y aura là pour le socialisme comme des forteresses locales, et de plus les travailleurs auront là un point d'appui pour envoyer des représentants dans toutes les assemblées. (...) La victoire de 3000 ouvriers permet d'affirmer que la solidarité des millions de salariés qui peinent en France aura bientôt raison de toutes les résistances. »

Jean Jaurès, *La Dépêche*, 8 novembre 1892
Manuel Bac Pro 3 ans, Nathan Technique

11- Jaurès revient sur la grève de Carmaux quelques années après

Jamais depuis dix ans ne s'était produit dans le prolétariat un mouvement d'opinion plus vif que celui qui soutient à cette heure les ouvriers verriers de Carmaux. D'où vient cela ? D'où vient que deux fois, en quelques années, en 1892 avec la grève des ouvriers mineurs, maintenant avec la résistance des ouvriers verriers, cette petite bourgade socialiste a mis en mouvement toutes les sympathies ouvrières ? Cela tient à deux causes principales. D'abord, il y a à Carmaux un puissant esprit d'organisation et de solidarité. Tous les mineurs sont syndiqués, tous les verriers le sont aussi, et il n'y a pas eu une seule lutte engagée par le prolétariat depuis bien des années où on ne trouve les souscriptions des travailleurs de Carmaux.

Ensuite et surtout, ils n'ont jamais séparé la lutte économique de la lutte politique. Fortement groupés pour défendre leurs intérêts immédiats, leur salaire et leur bien-être, ils savent aussi que c'est par la seule conquête du pouvoir que le prolétariat arrivera à la pleine liberté et à la pleine justice. Ils menacent donc doublement l'ennemi par leur organisation syndicale et par leur élan politique. Ils sont des syndiqués qui tentent d'améliorer le présent et des socialistes qui préparent l'avenir.

Jean Jaurès, « *La grève de Carmaux* », Document 21 : ouvriers et syndiqués à la SMC, *Almanach de la question sociale*, 1896, **prospectus de la Compagnie de Carmaux, archives S.M.C.** ; Source : La Documentation Photographique, *Patrons et ouvriers au XIXe siècle (1840-1914)*, n°6005.

BOÎTE A OUTILS

**Distribuée aux élèves qui demandent
Comment raconter ou comment commencer à rédiger**

Comment « raconter un événement historique » ?

Je réponds aux questions suivantes :

- **Qui ?** = les acteurs historiques > je les présente et j'explique leur rôle
- **Quoi ?** = quel(s) événement(s) > je les explique
- **Pourquoi ?** = j'identifie les causes
- **Comment** = quels sont les moyens employés > je les explicite
- **Quand ?** = je date de manière précise et dans l'ordre chronologique.
- **Où ?** = je situe l'évènement dans l'espace
- **Quelles conséquences** = quel est l'impact de cet événement sur la période étudiée ?

Comment commencer son texte et dans quel ordre ?

<i>Votre texte s'articulera autour des axes suivants :</i>	<i>Propositions pour commencer</i>
- Le contexte de la grève et les causes de la grève ;	La grève de Carmaux a commencé en à cause
- Le déroulement ;	Cette grève s'est déroulée de la manière suivante.....
- Le rôle des acteurs, notamment Jean Jaurès ;	Jean Jaurès a eu un rôle important dans cette grève. En effet, il Mais d'autres personnes ont aussi eu un rôle important.....
- Les enjeux et la portée de la grève.	La grève de Carmaux a permis